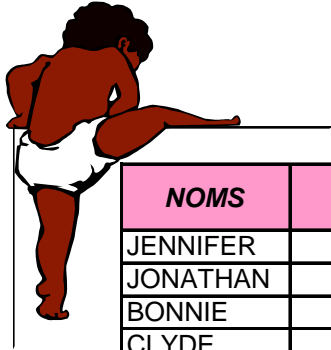


Calculez en en colonne E la prime accordée au salariés sachant que :

- a) Les salariés sans enfants n'y ont pas droit
- b) Cette prime est fonction du nombre d'enfants.
- c) La prime s'élève à 50 Euros par enfant pour les salariés avec 1 ou 2 enfants et à 70 Euros par enfant pour les salariés ayant 3 enfants ou plus.



NOMS	SEXE	NBRE D'ENFANTS	PRIME
JENNIFER	F	0	
JONATHAN	M	1	
BONNIE	F	2	
CLYDE	M	1	
LOIS	F	5	
CLARK	M	3	
BERNADETT	F	2	
JACQUES	M	2	

